



Défis à relever dans les coopératives féminines d'arganiers du Sud-Ouest Marocain

Compte-rendu d'atelier

Eirini Skrimizea¹, Jamila Idbourrous^{2,3}, Safae Ijlil⁴, Rosa Beghi¹, Klara Davidovic¹, Anna Paul¹, Constanza Parra¹

¹ Département de la Terre et des Sciences de l'Environnement, KU Leuven, Belgique ; ² Fédération Nationale des Femmes de la Filière d'Argane, Maroc ; ³ Union des Coopératives des Femmes de l'Arganeraie (UCFA), Maroc ; ⁴ Laboratoire de Géo-ingénierie et d'Environnement, Équipe de Recherche «Sciences de l'Eau et Ingénierie de l'Environnement», Département de Géologie, Faculté des Sciences, Université Moulay Ismail, Meknès, Maroc. Contact : eirini.skrimizea@kuleuven.be

Résumé

L'huile d'argane est une ressource économique et un élément culturel clé de la région Souss Massa au Sud-ouest du Maroc. Ce compte-rendu d'un groupe de discussion examine les défis socio-écologiques des coopératives féminines produisant et commercialisant l'huile d'argane. En mettant en lumière les témoignages des femmes leaders de sept coopératives, il révèle des enjeux significatifs : contrôle du marché par les intermédiaires, gestion des ressources en période de sécheresse, valorisation des ressources humaines et défis socio-territoriaux. Les dirigeantes recommandent la création d'un fonds national pour acheter des matières premières à prix équitable, améliorer la gestion de l'eau et des infrastructures, investir dans la recherche pour valoriser l'huile d'argane et éduquer les jeunes. Les chercheurs concluent en appelant à une collaboration accrue entre gestionnaires, universités et coopératives locales pour soutenir la résilience socio-écologique et promouvoir une chaîne de valeur mondiale plus équitable.

Introduction

Largement répandu dans la région du Souss Massa, au sud-ouest du Maroc, l'arganier (*Argania spinosa*) est une espèce endémique qui est internationalement réputée pour les vertus culinaires et cosmétiques de son huile. Les femmes amazighes extraient traditionnellement l'huile d'argane¹ depuis des siècles, en s'appuyant sur une transmission de savoirs par la famille et d'autres liens sociaux (Cormier et Gana, 2022). À l'origine, l'huile était principalement destinée à l'usage culinaire et aux soins de la peau, et vendue localement dans les souks. Entre le milieu des années 1980 et le début des années 1990, la validation scientifique des propriétés physico-chimiques de l'huile d'argane a suscité un intérêt national et international, reconnaissant son potentiel pour le développement économique, social, territorial et environnemental (Charrouf, 2017).

Au milieu des années 1990, les premières coopératives pilotes ont été créées dans la région de Souss-Massa, avec le soutien d'universitaires, d'ONG, d'acteurs du développement international et d'associations locales. En 2003, l'Agence de développement social, avec un financement de l'Union Européenne, a lancé le Projet Arganier pour renforcer le secteur coopératif, en améliorant la fourniture de technologies, l'accès au marché et la stabilisation des prix pour les femmes dans un marché dynamique orienté vers l'exportation (Cormier et Gana, 2022). En 2005, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a été lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour améliorer les conditions de vie et soutenir les activités génératrices de revenus, favorisant ainsi une

augmentation du nombre de coopératives. En 2010, l'huile d'argane a reçu le statut d'indication géographique protégée (IGP) au Maroc afin de protéger son nom sur les marchés mondiaux.

En 2022, le secteur marocain de d'argane a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de dollars, avec des exportations évaluées à 38 millions de dollars. Le secteur comprend aujourd'hui plus de 850 coopératives de femmes impliquées dans les différentes étapes de la production et commercialisation des produits de l'arganier (Faouzi, 2024). Ces coopératives, ainsi que des structures telles que les Groupements d'Intérêt Economique, les Unions (UCFA), et la Fédération Nationale des Femmes de la Filière de l'Arganeraie FNFARGANE, évoluent dans un secteur mondial de plus en plus dominé par des acteurs privés : de grandes sociétés cosmétiques étrangères et des entreprises marocaines agissent parfois en tant qu'intermédiaires, ce qui conduit à une concurrence déloyale.

Malgré les progrès accomplis en matière de développement de la formation, d'accès à la technologie, d'entrée sur le marché et de services sociaux, les coopératives sont confrontées à des problèmes de survie économique, exacerbés par la pénurie d'eau et le changement climatique (Cormier et Gana, 2022; Montanari et al., 2023; Perry, 2020). L'irrégularité des précipitations et les sécheresses ont réduit les rendements et intensifié la spéculation sur les marchés, poussant de nombreuses coopératives à la faillite.

Ce compte-rendu examine les défis auxquels sont confrontées les coopératives féminines d'argane, en présentant les résultats d'un groupe de discussion tenu le 26 octobre 2022 avec les présidentes des

¹ On utilise Argane avec « e » à la fin comme c'est enregistré par l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC).

coopératives Aguerd, Argane Idaoumetate, Igar, Attadamoun, Tamellal El Borj et Al Baraka, ainsi que la directrice de l'Union des coopératives des femmes de l'arganeraie UCFA (co-auteure de cet article). L'étude visait à hiérarchiser les solutions et à recommander des politiques publiques d'amélioration. Les témoignages ont été actualisés en demandant à nos co-auteurs marocains, qui connaissent bien la situation, si les informations étaient toujours valides et en ajoutant potentiellement de nouvelles informations sous forme de commentaires, afin de les différencier des citations de l'atelier. Le compte-rendu détaille la méthode de l'atelier, puis les résultats sur les défis socio-écologiques et les solutions proposées, et conclut avec des recommandations pour renforcer la collaboration entre les universités et les coopératives locales à travers des projets de recherche-action.

Méthode

Le groupe de discussion présenté dans cet article s'est déroulé dans le cadre de notre travail de terrain pour le projet « DOMINIA enabled » (2021-2025), sur la gouvernance des communs fonciers en Europe et ailleurs. Ce travail de terrain, mené entre septembre et octobre 2022, a inclus la collecte de données primaires à travers 17 interviews semi-structurés approfondis avec divers acteurs (fonctionnaires, coopération au développement, universitaires, société civile, présidentes de coopératives) ainsi que 11 groupes de discussion avec des femmes de différentes coopératives d'arganiers. La sélection des coopératives a été coordonnée avec Mme Zoubida Charrouf et deux de ses collaboratrices, assurant ainsi une diversité de perspectives et de contextes socio-écologiques.

Le groupe de discussion avec les présidentes de coopératives s'est tenu à la fin de notre travail de terrain, le 21 Octobre 2022, dans un écolodge près d'Agadir. Les participantes, sélectionnées par nos personnes-clés, ont été choisies pour représenter une diversité de coopératives en termes de taille, de maturité et de contextes socio-écologiques. Elles n'avaient pas été interviewées lors des précédentes phases de notre étude. Les détails sur les coopératives représentées dans le groupe de discussion sont disponibles dans le tableau 1. La Figure 1 présente des moments de notre groupe de discussion.

Tableau 1. Les coopératives représentées dans le groupe de discussion par ordre de date de création

Cooperative	Localisation	Date création	de	Nombre d'adhérents
Tissaliwine	Essaouira	1997		60
Argane Idaoumetate	Ida outanane	2000		74
Igar	Taroudant	2006		54
Al Baraka	Ida outanane	2006		117
Aguerd	Drarga	2009		46
Ahadamoune	Chtouka baha	ait 2014		35
Tamellal El Borj	Tiznit	2017		34

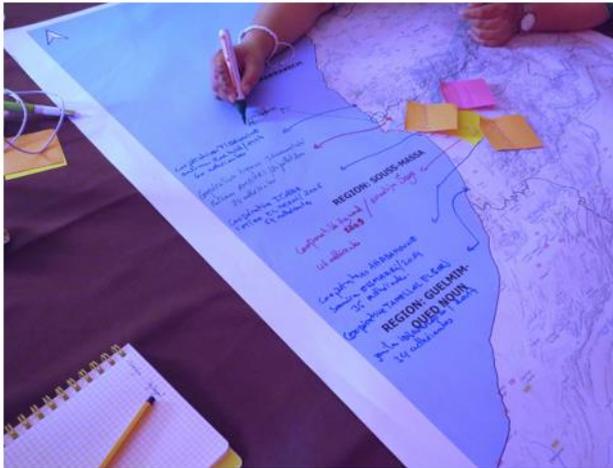


Figure 1. Notre groupe de discussion en action, Source : Auteurs

Le groupe de discussion comprenait trois activités interactives. Dans la première, les participantes/présidentes ont été divisées en deux groupes pour discuter et identifier quatre défis socio-écologiques critiques auxquels sont confrontées les coopératives d'arganiers. Ces défis ont ensuite été présentés et discutés en séance plénière. Dans la deuxième activité, les défis identifiés ont été résumés dans un tableau et chaque participante a voté pour ceux qu'il considérait comme les plus urgents, sur la base de ses perceptions et de ses valeurs. Pour la troisième activité, les participantes ont à nouveau été divisées en deux groupes pour discuter de la question : «Que devrait-on faire et par qui pour surmonter les défis les plus urgents auxquels sont confrontées les coopératives féminines d'arganiers aujourd'hui ?» Des solutions ont été identifiées et présentées lors d'une autre session plénière. Le groupe de discussion a duré environ 1 heure 30 minutes, en français avec traduction de et vers le tamazight. Après accord verbal, il a été enregistré et transcrit en français par un intervenant natif.

Résultats du groupe de discussion

Les résultats sont présentés ci-après. Les observations et les transcriptions sont organisées en deux parties, chacune répondant à des questions spécifiques sur i) les principaux défis socio-écologiques des coopératives d'argane, et ii) les actions nécessaires pour surmonter ces défis, en mettant l'accent sur les coopératives féminines d'argane.

Quels sont les principaux défis socio-écologiques auxquels les coopératives d'arganiers sont confrontées ?

Suite aux discussions entre les deux groupes et au vote individuel, les participantes sont parvenues à un accord sur le fait que les défis par ordre d'importance (c'est-à-dire ce qui est le plus urgent pour le secteur) sont le changement climatique et la rareté de la matière première, la valorisation, les intermédiaires, les ressources humaines et, enfin, l'enclavement. Un autre défi de taille est apparu plus tard dans la discussion : celui du rôle des multinationales et du monopole établi par une multinationale française.

Changement climatique et rareté de la matière première : «La sécheresse a dépouillé la matière première»

L'arganier, avec ses racines particulièrement longues, est très résistant aux sécheresses et protège le sol de la désertification. Située en marge des grandes zones désertiques et entre le désert le plus chaud du monde et les centres urbains du Maroc, la réserve de biosphère de l'arganeraie est à la frontière de la désertification (Chakhchar et al., 2022). Cependant, malgré sa résilience, les périodes de sécheresse longues et intenses ont un impact sur la taille et la quantité des fruits de l'arganier, affectant ainsi le rendement des coopératives de femmes (Figure 2). Au cours du groupe de discussion, les participantes ont souligné que cette situation constituait un défi majeur pour les coopératives, en faisant référence à une vague de chaleur persistante.

«Un grand problème, c'est celui de la sécheresse due au changement climatique [...] ce n'est pas normal d'avoir cette chaleur et cette sécheresse à ce mois-là. La sécheresse a dépouillé la matière première.»

Même si la sécheresse a un impact direct sur l'arbre et le fruit, les participantes ont reconnu rapidement qu'elle exacerbe les vulnérabilités socio-écologiques sous-jacentes liées à la surexploitation et au rôle des intermédiaires qui alimentent un marché informel et des spéculations sur les prix.

«Et aussi, il y a en plus généralement la rareté des ressources naturelles, la matière première. C'est-à-dire, on parle de "l'affiyache" (un terme désignant le fruit), il y a le changement climatique, il y a une pénurie d'eau, ce qui entraîne automatiquement une diminution de la récolte et de la matière première. Et même pour obtenir aujourd'hui cette faible quantité de matière première, on a un grand problème avec les intermédiaires qui achètent la matière première et la gardent pour eux parce qu'ils ont l'argent, tandis que les coopératives, elles, n'ont pas cette possibilité.»

Le changement climatique et les risques qui y sont associés amplifient les vulnérabilités du secteur de l'huile d'argane et leurs interconnexions. Ce point est ressorti rapidement lors de la discussion avec les participantes.



Figure 2. Les noix d'argane et la différence de taille entre une «bonne» année (avec des précipitations suffisantes) et une année sèche (source : Auteurs)

Valorisation : «On exporte des tonnes et des tonnes et ça fait vraiment mal au cœur»

En rapport avec le point précédent, la valorisation est considérée dans la discussion à la fois comme une solution potentielle au problème du manque de matières premières et comme un obstacle important pour les coopératives de femmes.

«Nous manquons de valorisation. Seule une partie est valorisée ; la plus grande partie est vendue en vrac. [] Compte tenu de la sécheresse actuelle et de la rareté des matières premières, il est essentiel de valoriser les produits. Cela nous permet de valoriser 100 ou 200 produits avec un seul litre. Sans valorisation, nous sommes obligés de produire de manière extensive. Avec la sécheresse actuelle, ce prestige est désormais perdu».

La valorisation dans le cas du secteur de l'huile d'argane est directement liée au défi présenté plus loin dans la section, à savoir le manque de ressources humaines formées. Néanmoins, les participantes ont convenu que certains pas ont été faits vers une meilleure valorisation de l'huile d'argane par les coopératives. Ils ont partagé l'exemple de la coopérative Attadamoune et ont également souligné le rôle potentiel de la jeune génération dans ce processus.

«Il n'existe pas d'écoles, de cours de formation ou de développement des compétences. Cependant, des progrès ont été réalisés. [...] Durant le Covid, Samira a réalisé que la simple vente d'huile d'argane n'était plus efficace. S'adaptant à l'évolution des modes de consommation et aux défis à relever, elle a participé de manière proactive à de nombreuses sessions de formation sur les cosmétiques naturels et faits maison. Elle a collaboré avec un laboratoire et s'est lancée dans les cosmétiques et les produits naturels. De même, le fils de Samira a

bénéficié d'une formation en marketing dédiée par FNFARGANE² et gère une page Instagram, excellant dans le marketing numérique et le commerce électronique avec des emballages impressionnants. Chaque année, Agadir accueille une foire commerciale de produits locaux - cette année marquait la 7e édition - où elle a remporté le premier prix pour l'emballage et la présentation des produits. C'est toujours gratifiant pour nous de voir nos coopératives constamment reconnues et récompensées.»

L'exemple de Mme Samira ci-dessus n'est pas unique, car au cours de notre travail sur le terrain, nous avons rencontré d'autres exemples de pratiques bonnes et innovantes. Les participantes ont cependant convenu que des actions fragmentées reposant fortement sur les capacités individuelles ne sont pas suffisantes pour un changement plus systémique du secteur et du rôle des coopératives dans celui-ci. En considérant ce défi, les participantes ont partagé leur vision d'une organisation dédiée à la valorisation, caractérisée par les principes d'une économie sociale et solidaire.

«Avant même la sécheresse, on sentait toujours que c'est une ressource qu'on est en train de surexploiter et d'exporter sans lui donner la valeur que nous devrions. Parce que c'est un produit très rare et en même temps nous, on exporte des tonnes et des tonnes et ça fait vraiment mal au cœur, mais on n'a pas une solution intermédiaire pour le moment pour faire autrement. Parce que si on parle de la valorisation dans les règles de l'art, il faut avoir une structure de valorisation avec un service de recherche et développement, des compétences en biologie et chimie, il faut avoir une stratégie de marketing, il faut avoir des personnes qui

ont des compétences en matière de ressources et d'étude en chimie, et tout ça.»

Nous reviendrons sur cette vision d'une structure dédiée à la valorisation dans la section sur les actions à entreprendre.

Les intermédiaires : *«Alors, ce n'est pas une filière d'investissement ici, c'est une filière d'économie sociale et solidaire»*

Les participantes ont considéré les «intermédiaires» comme englobant tous les individus ou structures qui s'interposent entre eux - les détenteurs de droits et de connaissances traditionnelles et la ressource elle-même, perturbant ainsi l'économie sociale et solidaire de la filière. Ils ont noté que la rentabilité de l'arganier a conduit certains à ignorer les règles coutumières et les limites spatiales fixées par l'Agence nationale de développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), en s'engageant dans la récolte illégale des fruits de l'arganier. Cette tendance s'est particulièrement accentuée depuis la fermeture du COVID-19, marquant un tournant décisif pour le secteur (Montanari et al., 2023).

«La loi de 1925 définit les modalités d'exploitation de la forêt. Il y a des terres et des forêts qui n'appartiennent à personne ; elles sont la propriété de l'État. En tant qu'habitant vivant juste à côté de ces forêts, vous avez le droit de récolter, de cultiver, de faire pousser du blé... mais la terre et les arbres ne vous appartiennent jamais. Vous pouvez exploiter les fruits. Cela est connu depuis des années et des années. Cette zone est pour la famille d'untel, cette zone est pour la famille d'untel et ses enfants. Il y a aussi des endroits appelés (nom non

² Fédération Nationale des Femmes de la Filière de l'Arganeraie

compris) où les gens passent, mais qui n'appartiennent à personne. Parfois, il y a des arbres qui n'appartiennent à aucune famille, mais un étranger à la commune ne peut pas y entrer[...]. Certaines personnes ont les moyens. Ils mobilisent des voitures et même des personnes pour venir dans les zones les plus reculées des villages, là où personne ne peut aller. Ils y entrent et collectent les matières premières. [...] Savez-vous quand ces étrangers font cela ? La nuit. Quand personne ne peut les voir. On ne peut pas le faire pendant la journée. Parce que si vous les voyez pendant la journée, vous pouvez dire que ce sont des voleurs».

Deuxièmement, les participantes ont fait référence à ces «autres» intermédiaires qui achètent à bas prix, en profitant du besoin urgent des femmes de se procurer de l'argent rapidement. Ces intermédiaires créent un cycle néfaste qui affecte à la fois les ayants droit et les coopératives locales.

«Au Maroc, c'est comme ça : un étranger avec de l'argent se présente et dit : 'Voici de l'argent, donnez-moi votre récolte.' Il l'emmène à Agadir ou ailleurs, fait son marché, et c'est là que le problème commence. Cet intermédiaire achète à bas prix chez nous et vend à prix fort à la coopérative. C'est le cercle qui est brisé. Nous devrions vendre directement à la coopérative. Elles sont censées aider les petits agriculteurs qui ne peuvent pas obtenir de crédit. Mais nous avons besoin d'argent maintenant, pour la nourriture. Nous ne pouvons pas attendre les prêts des coopératives ou les marchés. Je suis un petit agriculteur ; j'ai besoin de pain demain, pas la semaine prochaine. C'est là qu'intervient un intermédiaire qui investit un milliard, double le prix 13 fois et fait gagner des milliards à 13 milliards pendant que nous attendons. Ce n'est pas juste, ce n'est pas de l'investissement, c'est de l'exploitation. Ils ne devraient pas spéculer, ils ne devraient pas

accumuler et revendre. C'est avec nos moyens de subsistance qu'ils jouent, et pas seulement avec les récoltes.»

Pendant le COVID-19, le prix a augmenté et n'a pas baissé en raison des conditions de sécheresse récurrentes. Cela a permis aux intermédiaires de contrôler encore davantage la ressource, ce qui a fait perdre aux coopératives la «bataille» au profit du marché informel et du secteur privé. Comme le dit Jamila Idbourrou, *«l'UCFA compte dix-huit coopératives de 12 à 87 femmes chacune. Neuf ont arrêté leur activité faute de matière première. Dans cette crise, nous avons réussi à garder un client sur trois.»* Si l'on considère l'ensemble du paysage, le secteur privé domine le marché, un seul acteur détenant 70 % des exportations.

Ressources humaines : «Toutes ces femmes disent non, on doit éduquer nos filles»

Les participantes ont noté qu'au Maroc, en particulier dans les zones urbaines, il existe des compétences pour renforcer le secteur des coopératives d'arganier. Cependant, il est moins rentable d'engager des personnes de l'extérieur que d'impliquer les communautés locales en raison de la distance et de la vie rurale moins attrayante. L'emploi des voisins, de la famille et l'exploitation des relations mère-fille correspondent mieux aux traditions du secteur. Le principal défi est le manque d'accès à l'éducation pour les filles en raison de barrières socioculturelles et sexospécifiques.

«Il est difficile de trouver des travailleurs qualifiés pour les coopératives. Les habitants hésitent à faire la navette depuis Agadir en raison de la distance et des coûts [...]. Faire venir des talents de la ville signifie payer un loyer, ce qui pèse sur les finances des coopératives. Il semble donc logique de s'appuyer sur les résidents locaux et les jeunes [...].

Cependant, cela pose des problèmes car de nombreux enfants, en particulier les filles, abandonnent souvent leurs études à un âge précoce. Récemment, dans une coopérative, une jeune fille brillante n'a malheureusement pas pu aller à l'internat en raison de la culture patriarcale et des traditions familiales dans les villages, ce qui lui a causé une détresse émotionnelle. En outre, les attentes traditionnelles en matière de mariage précoce entravent les progrès de l'éducation, bien que les attitudes évoluent.»

La situation commence à changer, comme indiqué à la fin de la citation. Les participantes ont évoqué le soutien fourni par l'État, les progrès accomplis et la nécessité d'un changement de mentalité pour une plus grande égalité des chances entre les garçons et les filles.

«L'État a mis en place des programmes visant à éduquer les enfants jusqu'à l'école secondaire et à promouvoir la formation professionnelle. Les efforts de réinsertion des enfants ayant abandonné l'école ont progressé. [...] Il y a dix ans, aucune fille ne poursuivait des études secondaires dans la région ; aujourd'hui, elles sont entre 10 et 15 %. L'évolution des mentalités est lente mais cruciale, impliquant la société civile, les associations et les campagnes de sensibilisation. Convaincre les pères de soutenir leurs filles dans leurs études, y compris en internat, est révolutionnaire mais réalisable. Certains parents sont déjà convaincus ; l'objectif est de 40% dans une décennie et d'une scolarisation totale dans 15 ans.»

Les coopératives d'argane ont contribué à sensibiliser et à accroître la demande de formation, notamment en matière d'alphabétisation, pour les femmes et les filles, introduisant ainsi des modifications dans la culture et les mentalités locales.

« Maintenant, quand les femmes sont dans la coopérative, elles sont plus conscientes parce qu'elles ont toujours besoin de traducteurs. Elles en ont marre. Toutes ces femmes disent non, on doit éduquer nos filles parce qu'elles ont plus confiance en elles qu'en des étrangers. Même les voisins commencent à s'encourager, mais c'est très peu. »

Les participantes ont également mis en évidence des pratiques innovantes en dehors du secteur de l'huile d'argane, les jeunes femmes occupant progressivement des activités dominées par les hommes.

«À Tata, une région isolée de la commune de Drâa-Tafilalet, des filles se sont inscrites à un cours de menuiserie et de PVC et ont participé à une coopérative d'énergie. Cette initiative, menée par une coopérative de filles, marque une étape importante dans la mesure où les jeunes filles s'aventurent dans des professions traditionnellement dominées par les hommes, ce qui constitue un développement innovateur.»

Cette citation suggère un changement potentiel dans les intérêts et les aspirations des jeunes, des considérations cruciales pour l'avenir du secteur de l'huile d'argane. Bien qu'il n'en ait pas été explicitement question dans le groupe de discussion avec les présidentes de coopératives, notre travail sur le terrain a révélé que de nombreuses jeunes femmes aspirent à une éducation supérieure et à des carrières et des modes de vie diversifiés. Il est intéressant de noter que leurs aspirations s'alignent souvent sur le soutien de leurs mères, qui sont des membres actives des coopératives d'arganiers.

Enclavement : «C'est difficile de se déplacer, de prendre la matière première, de la livrer»

Le concept d'enclavement résume les défis auxquels sont confrontés les membres de certaines coopératives, principalement celles qui sont situées loin d'Agadir et dans les montagnes, en raison de l'isolement géographique

et du manque d'infrastructures. L'isolement affecte non seulement les membres des coopératives, mais aussi la population en général, y compris les enfants scolarisés et les femmes enceintes.

«Le problème se situe à ce niveau. Comme vous voyez, sur la carte, il y a de nombreuses montagnes, et par conséquent, il n'y a pas assez de routes pour que nos membres puissent s'y déplacer [...]. Sans routes goudronnées, il est difficile d'accueillir des invités, de transporter des matières premières et d'effectuer des livraisons. Cette difficulté s'étend également à la population locale. Par exemple, il y a une école dans le village, sur une route goudronnée, mais certains enfants ne peuvent pas s'y rendre. Ces enfants de 5 ou 6 ans se lèvent tôt et marchent 2 ou 3 km pour prendre le transport jusqu'à l'école, au péril de leur sécurité. La situation s'aggrave pour l'enseignement secondaire, qui n'est pas disponible dans toutes les communautés [...]. Nous avons également discuté du sort des femmes enceintes. Si une femme en travail se trouve dans une région isolée, elle risque de ne pas recevoir d'aide médicale à temps, ce qui met sa vie en danger en cas de complications. Ces problèmes persistent et des solutions doivent être trouvées de toute urgence».

Les participantes ont reconnu que ces défis, parmi d'autres, dépassent le secteur de l'huile d'argane et touchent aux défis de développement plus larges des zones rurales du Maroc, affectant particulièrement les femmes et les jeunes. Ce point est abordé dans la section suivante, qui présente les solutions suggérées par les participantes durant le groupe de discussion.

Multinationales et monopole : «C'est la sécheresse et le changement climatique mais le facteur principal, c'est cette grande multinationale qui détient 70% de la matière première»

Il est intéressant de noter que les participantes ont principalement mis en évidence les lacunes et les obstacles des coopératives d'arganiers au niveau local. La discussion sur les solutions, abordée plus loin dans cet article, a introduit une nouvelle dimension : la concurrence déloyale avec les multinationales et le monopole d'une multinationale contrôlant 70% des matières premières. Cette dimension a été principalement soulevée par des présidentes qui ont une connaissance approfondie de la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement de l'huile d'argane.

«Quand la société multinationale est entrée dans le domaine, en 2006, tout a été déstabilisé pour les coopératives et leurs Groupements d'Intérêt Économique. La société a exploité la forêt, elle a exploité le savoir-faire des femmes avec des intermédiaires qui donnent aux femmes des revenus très bas pour faire le concassage et a augmenté les prix de la matière première. [...] C'est pendant la sécheresse de 2007-2008 qu'on a vécu avec l'impact de l'implication de la société. Ils disaient que le problème était la sécheresse et la rareté de la matière première, mais ce n'était pas seulement cela, c'était surtout le rôle de la société. Et par la suite, en 2012, un Marocain a repris le poste, il a recruté les personnes ressources de chaque village, les a bien payées et, par la suite, l'exploitation intensif a commencé. Voilà comment l'histoire s'est déroulée.»

Les participantes ont discuté entre elles et ont semblé s'accorder sur le fait que l'implication du secteur privé et des entreprises internationales n'est pas forcément négative. Elles expliquent que lorsque cette multinationale s'est établie, l'huile d'argane a fait un bond à l'échelle internationale et les

ventes ont augmenté. Néanmoins, lorsque le secteur privé marocain a commencé à émerger et à se développer, la multinationale a développé une stratégie de monopole.

«En 2017-2018, la multinationale a passé beaucoup de commandes qu'elle a stockées, n'en exportant qu'une partie. Ensuite, une sécheresse est arrivée et ils ont augmenté le prix pour que les coopératives ne puissent pas acheter. Même si nous avons réussi à nous approvisionner, c'était à perte ou sans grand bénéfice. On peut dire que la multinationale a fini par détenir jusqu'à 90% des stocks de matières premières. [...] Après, pendant la période du Covid, cette société a tout acheté. Elle a augmenté les prix de la matière première jusqu'à 10 dirhams, voire 12 dirhams. Donc, le prix a été multiplié par 8.»

Dans ce contexte difficile pour les coopératives, la création de la Fédération Nationale des Femmes de la Filière d'Argane (FNFARGANE) a redonné de l'optimisme au secteur de l'économie sociale et solidaire. La FNFARGANE a été initiée le 8 mars 2021 par les femmes de la filière de l'huile d'argane des 8 provinces de la réserve de biosphère de l'arganeraie. La fédération a pour objectif de sensibiliser les femmes de la filière à l'importance du travail effectué et à la valeur du produit localement afin de minimiser les ventes en vrac. La FNFARGANE plaide également pour les droits de ces femmes, lutte contre le travail informel et défend leurs intérêts, comme l'illustrent les propos de Jamila Idbourrous ci-dessous :

«Nous avons agi par différents moyens : médias, engagements ministériels, tollé sur les réseaux sociaux et réunions de haut niveau, y compris avec des représentants du gouvernement. Avec le ministre de l'agriculture, nous avons impliqué toutes les administrations concernées. [...] Nous avons réuni des coopératives, mobilisant 300 femmes lors d'une réunion et 120 lors d'une autre, afin de résoudre un

problème crucial : 90 % des coopératives avaient cessé leurs activités. Il était essentiel de sensibiliser le pays et d'interrompre les achats de matières premières».

Suite aux interventions de la FNFARGANE, la situation s'est quelque peu améliorée mais la survie des coopératives reste en danger.

«Il faut savoir que l'arganier, comme tout le monde le dit, est un arbre résilient. Ce qui est dit aujourd'hui n'est pas 100% exact ; ce ne sont pas seulement la sécheresse et le changement climatique qui sont les principaux facteurs. Mais parmi les facteurs, c'est cette grande multinationale qui détient 70% de la matière première. Cela signifie qu'avec ce que nous avons, chacun à sa place, tout le monde peut travailler.»

Que devrait-on faire et par qui pour surmonter les défis socio-écologiques les plus urgents des coopératives d'arganiers ?

Les participantes ont ensuite réfléchi à des solutions potentielles. En fait, ce n'était pas la première fois que les femmes réfléchissaient à ce qu'il fallait faire pour que le secteur de production de l'huile d'argane soit plus inclusif, plus équitable et plus résilient. Elles ont présenté des suggestions et des idées bien « ficelées » qui avaient déjà été débattues entre elles. Nous présentons ci-dessous les principales recommandations formulées par les femmes dans leurs propres mots.

Pistes accessibles, dessalement et réservoirs d'eau

Lors de l'activité précédente, les participantes ont partagé les divers défis infrastructurels et environnementaux auxquels sont confrontées leurs communautés et coopératives, en mettant l'accent sur les problèmes d'enclavement et de stress hydrique. Pour faire face à ces problèmes, les participantes demandent des chemins de terre accessibles, le dessalement et la collecte de l'eau de pluie.

«Pour l'enclavement, on demande des pistes accessibles pour le transport. On sait que le goudron est coûteux et que le cahier des charges de l'État exige de relier beaucoup de douars et de se connecter à une route nationale. Alors non, on sait que ce n'est pas faisable, mais ce qui est faisable, c'est une piste accessible pour le transport.»

«On aimerait avoir un programme d'arrosage avec dessalement d'eau. L'argane ne nécessite pas beaucoup d'eau comme l'agriculture intensive, donc ce n'est pas l'irrigation mais l'arrosage. Avec l'arrosage, on peut assurer une bonne production. En plus du dessalement d'eau, nous pouvons, en tant que coopérative avec les sociétés civiles, travailler sur des programmes de récolte de l'eau de pluie (réservoirs) pour l'arrosage des arganiers et créer des zones dédiées à l'argane dans la forêt. Ainsi, même s'il pleut, l'eau n'est pas perdue. [...] On a déjà des réservoirs pour le bétail. On aimerait bien en construire d'autres, juste pour arroser les arbres.»

À ce moment-là, les participantes ont fait référence à leurs pratiques communautaires en matière d'eau et à leurs savoirs traditionnelles, estimant qu'elles pouvaient constituer une base pour le développement futur de l'infrastructure de l'eau et qu'elles pouvaient compléter les recommandations présentées ci-dessus.

«Ce sont des pratiques courantes dans la région. C'est pour les familles, pas seulement pour l'arganeraie. C'est une gestion interne où les femmes gèrent l'eau au foyer. Metfya (ou iferd), c'est le terme technique pour ce bassin collectif pour la collecte d'eau. Il y a deux aspects : le bassin collectif au douar, construit par toutes les familles, qui sert à laver les vêtements, à irriguer, etc. Il y a aussi la gestion interne de la collecte de pluie. Cela sert pour l'eau potable à la maison. Cette collecte se fait dans des citernes souterraines qui filtrent automatiquement l'eau, et cette eau peut être bue.»

Développement des compétences et instituts de recherche et développement

Concernant le développement des compétences et le défi de la valorisation, les réflexions des participantes montrent un fort désir d'autosuffisance, de développement communautaire et de stabilité économique par le biais d'initiatives et de soutiens structurés. Les participantes reconnaissent qu'atteindre un certain niveau d'éducation est cruciale pour développer l'intelligence collective et les capacités stratégiques, et soulignent l'importance des programmes de formation spécialisés pour renforcer les capacités des membres des coopératives.

«Les femmes sont dans des zones enclavées, c'est pour ça qu'au niveau de la Fédération, on a pensé au programme de deuxième chance. C'est d'accompagner les femmes des coopératives pour obtenir leurs certificats de scolarité. Nous vous avons déjà parlé de ce projet d'obtenir les certificats de primaire et de collègue. Comme a dit Fatima, pour avoir la compétence locale, il faut un certain niveau de scolarité. Avec cette base, on peut développer une intelligence collective et des stratégies intelligentes. Il y a aussi l'autosuffisance : si j'ai une base de connaissances, je peux embaucher un chimiste pour apprendre la

technique et, à l'avenir, ne plus avoir besoin de lui. [...] Amira, une ingénieure agronome qui travaille avec la coopérative Igbar, a bénéficié des formations en e-commerce avec la fédération. On doit encourager ces petites initiatives et espérer les voir dans toutes les coopératives.»

En matière de valorisation, les participantes proposent de créer un institut spécialisé et une unité de transformation pour s'occuper du traitement et de la valorisation de leurs produits. Conscientes des défis financiers auxquels sont confrontées les coopératives individuelles, elles suggèrent qu'un Consortium ou Cluster de coopératives gère ce projet, en veillant à ce que les bénéfices soient partagés et que les processus soient rationalisés.

«La valorisation, c'est le développement de la recherche et développement. Il faut un institut réservé à cela et une unité de transformation. La valorisation demande des techniques, des compétences spécifiques et des cahiers des charges spécifiques. Si nous n'avons pas cela, nous ne pouvons pas atteindre ce niveau de transformation. Par exemple, nous avons pensé à une unité où les coopératives peuvent livrer leur production. Cette unité valorise et est payée à la livraison ainsi que par le partage des bénéfices. Nous y avons pensé parce qu'une coopérative ne peut pas créer un institut de recherche et développement, c'est difficile et cela demande beaucoup d'argent. [...] Un Consortium des coopératives doit porter ce projet. Nous avons pensé à une façon de gérer cela pour l'ensemble des coopératives de la réserve de biosphère de l'arganeraie, c'est-à-dire trois régions : Souss Massa, Essaouira/Marrakech et Guelmim/Sidi Ifni. Chaque coopérative livrera sa production à des unités qui effectueront la transformation et la valorisation du produit sous la marque de la

coopérative. Cette idée sera au service des coopératives et doit être gérée par un cadre juridique avec un cahier des charges.»

Dans leur optique, l'existence d'une marque marocaine unique pour toutes les coopératives simplifierait le marché pour les consommateurs et contribuerait à l'établissement de prix cohérents. Cette marque unifiée éliminerait la confusion et garantirait une concurrence plus équitable entre les coopératives.

«Normalement, c'est ce qu'on espérait : avoir une structure dédiée pour la valorisation, la recherche et le développement, avec des technologies approuvées et actuelles, mais bien sûr qui soit dédiée à l'ensemble du secteur des coopératives. Avant, on espérait toujours avoir une seule marque marocaine pour l'ensemble des coopératives, comme ça même le consommateur n'est pas perdu entre la marque X, Y, le prix élevé, celles qui vendent moins cher, faire un prix de référence ou bien un prix minimum.»

Dans la citation ci-dessus, les participantes ont relié la valorisation à la volonté d'un plus grand contrôle des prix par les coopératives, à l'équité et à la stabilisation des prix. Cette réflexion rejoint l'ambition de changements plus systémiques dans le secteur grâce à la régularisation de la chaîne d'approvisionnement en matières premières et à un fonds pour les matières premières, comme nous le verrons plus loin.

La régularisation de la chaîne d'approvisionnement et un fonds de matières premières

Pour aborder le rôle des intermédiaires, les problèmes systémiques et les inégalités dans le secteur de l'huile d'argane, les participantes ont suggéré des actions pour réguler la chaîne d'approvisionnement, y compris

l'identification des intermédiaires et la création d'installations de stockage pour empêcher l'exploitation et contrôler les prix.

«Les intermédiaires, pour nous, c'est comme si on intégrait un organisme OGM dans la filière et qu'il la déstabilisait. Ils n'ont pas le droit de faire de la spéculation, d'acheter, de stocker et de revendre. C'est pour ça qu'on voulait la régularisation de la chaîne de récolte de la matière première, identifier ces intermédiaires et avoir des lieux pour l'entreposage de la matière première. [...] Nous voulons une loi sur la réglementation de la récolte au sein de la réserve de biosphère et que ce soient les femmes et les coopératives ayant droit qui sont dans la réserve de biosphère. Ce ne doit pas être n'importe qui parachuté de l'extérieur. Ça, c'est une proposition de conformité. [...] Et une fois que les coopératives ont besoin de cette matière stockée, il ne doit pas y avoir d'augmentation de prix, il doit rester à son prix initial.»

En outre, les participantes demandent la création d'un fonds de roulement renouvelable (100 à 200 millions de dirhams) afin de leur fournir la stabilité financière nécessaire pour gérer efficacement leurs opérations. Ce fonds leur permettrait d'éviter le besoin immédiat de vendre leurs matières premières à bas prix à des intermédiaires et constitue une étape cruciale vers l'autonomie financière et la durabilité des coopératives.

«C'est pour ça qu'on a parlé l'autre jour, on a demandé aux confédérations d'avoir un fonds de roulement, un fonds pour la matière première. On trouve que la concurrence est créée par nous-mêmes en tant que coopératives parce que c'est un cercle vicieux. On vend la matière première à l'intermédiaire, qui la stocke et augmente le prix. Les femmes, qui sont généralement usufruitières et dans les coopératives, vendent à l'intermédiaire. Ensuite, l'intermédiaire stocke et revend aux sociétés et aux coopératives, y compris aux femmes. Mais

si la femme a de l'argent, elle apportera sa matière première à la coopérative au lieu de la vendre à l'intermédiaire.

[...] Une fois que ce fonds a été exploité et que l'opération est terminée, l'argent est retourné à ce fonds, permettant à d'autres coopératives de l'utiliser. Ce sera un fonds disponible en cas de besoin. Les coopératives qui en ont besoin le prennent, les autres peuvent travailler avec leurs propres moyens. Cela fait partie des solutions importantes parce que, pour les coopératives, le capital, ce sont les femmes et la matière première. Ce ne sont pas des projets avec un capital déposé ; c'est symbolique, ce ne sont pas de grandes choses. Même avec la commercialisation, ce ne sont pas des structures pour faire des bénéfices. À la base, c'est pour payer les femmes de la coopérative, pas pour faire de grands bénéfices. [...] On parle d'un fonds d'environ 120 millions de dirhams, peut-être entre 100 et 200 millions de dirhams.»

Les participantes ont expliqué qu'ils avaient déjà essayé de mettre en place un tel fonds au niveau des coopératives, ainsi qu'au niveau du GIE et de l'Union. Bien que les résultats aient été prometteurs, la fragilité de ces institutions a fait obstacle à la durabilité du fonds à long terme. Cela souligne le besoin d'institutions plus solides de l'État marocain pour relever ce défi spécifique.

«Moi, j'ai essayé cette solution pendant trois ans au sein de la coopérative. On a créé un fonds pour acheter la matière première aux femmes. On a donné des avances avant la récolte, établissant une vraie confiance entre la coopérative et les femmes. Grâce à cela, on a acheté toute la récolte du village, maintenu un stock annuel de matière première, et obtenu un contrat annuel avec un client pour vendre l'huile à un prix équitable. Les femmes ont gagné en qualité de l'affiyache et en revenu équitable, car elles se payent pour la matière, la main-

d'œuvre et le revenu restant dans l'huile. Malheureusement, à cause du Covid, on n'a pas les moyens de continuer, mais c'est la solution directe pour combattre les intermédiaires.»

«L'Association Nationale des Coopératives d'Arganiers (ANCA) a lancé un projet de préfinancement offrant des avances sans intérêt aux coopératives. Cela a permis aux femmes d'acheter et de stocker des matières premières, bien que le projet n'ait été mis en œuvre qu'une seule fois. De même, notre Union de coopératives a expérimenté le préfinancement pendant les années rentables, achetant avec succès des matières premières. Cependant, ces opportunités sont irrégulières en raison de divers défis tels que la pénurie de matières premières ou des événements tels que le Covid-19. Le GIE, l'Union et les coopératives restent des structures fragiles. Pourtant, en tant qu'État et industrie, un investissement modeste pourrait résoudre des problèmes importants dans ce secteur basé sur la solidarité.»

Enfin, les participantes reconnaissent l'existence de certains prêts disponibles pour les coopératives, assortis d'un taux d'intérêt de 8 %. Cependant, elles ont fait valoir que ce taux est trop élevé et ne laisse aucun bénéfice aux coopératives. Elles ont appelé à réduire le taux d'intérêt à 1 % ou 1,5 %, notant que les matières premières sont déjà coûteuses, notamment en raison de la sécheresse. En outre, de nombreuses coopératives sont maintenant endettées et incapables de payer leurs échéances en raison du Covid et d'autres problèmes.

Conclusion : Appel à l'action

A la fin du groupe de discussion, une participante a souligné : *«Nous avons pensé à une solution pour régulariser l'enclavement en contactant les secteurs de la santé et de l'éducation : une synergie est nécessaire entre les acteurs et la filière de l'argane pour assurer l'accessibilité.»* Cette déclaration met en évidence les défis systémiques auxquels sont confrontées les coopératives d'huile d'argane et le besoin essentiel de partenariats diversifiés. Elle souligne également le rôle du groupe de discussion dans la promotion de la génération d'idées et de l'inspiration.

Nous préconisons une collaboration renforcée entre les institutions académiques et les coopératives d'argane par le biais de projets de recherche-action et d'initiatives innovantes. Relever les défis des coopératives d'arganiers nécessite une expertise diversifiée et des solutions spécifiques au contexte. Nos interactions tout au long de ce projet ont révélé que les acteurs locaux, en particulier les femmes, ont une connaissance approfondie du secteur et des idées précieuses. En tant que chercheur-euses, notre rôle est de produire et de diffuser des connaissances auprès des acteurs concernés, ainsi que d'écouter, de responsabiliser et de soutenir l'économie sociale et solidaire du secteur. Il est impératif de mettre en œuvre toutes ces initiatives sans tarder pour soutenir les femmes et leurs coopératives avant qu'il ne soit trop tard.

Financement

La Fondation pour la recherche - Flandre (FWO) a cofinancé la recherche sous-jacente par le biais du projet «DOMINIA enabled. Le rôle de l'Etat, les systèmes de politique spatiale et la gouvernance des biens communs en Europe» (code: G0A3521N).

Remerciements

Nous remercions toutes les femmes qui nous ont fait confiance en ouvrant leurs coopératives et en partageant généreusement leurs expériences. Nous sommes reconnaissants envers Mesdames Zoubida Charrouf et Khadija Saye pour leur soutien précieux et leur expertise partagée, ainsi qu'envers Samyra Benbachir pour son excellent travail de transcription des enregistrements de nos groupes de discussion.

Références

Chakhchar A, Ben Salah I, El Kharrassi Y, , Filali-Maltouf A, El Modafar C, Lamaoui M, 2022. [Agro-fruit-forest systems based on argan tree in Morocco: A review of recent results](#). *Frontiers in Plant Science* 12 : 783615.

Charrouf Z, 2007. [20 ans de recherche-action pour faire de l'arganier un levier du développement durable du milieu rural marocain](#), dans *Actes du Colloque international « L'Arganier levier du développement humain du milieu rural Marocain »*. Rabat, p. 3-14.

Cormier A, Gana A, 2022. [Les coopératives de production de l'huile d'argan : une valorisation des patrimoines amazigh au service des femmes rurales du Souss-Massa ?](#) *Asinag* 17 : 131-148.

Faouzi A, 2024. [Morocco's Argan Sector: Confronting Obstacles to Sustainable Growth](#). *Morocco World News website* (accessed July 2024).

Montanari B, Handaine M, Id Bourrous J, 2023. [Argan Oil Trade and Access to Benefit Sharing: A Matter of Economic Survival for Rural Women of the Souss Massa, Morocco](#). *Human Ecology* 51(5): 995–1007.

Perry W, 2020. [Social sustainability and the argan boom as green development in Morocco](#). *World Development Perspectives*, 20 : 100238.